



École Notre-Dame-du-Foyer

5955, 41^e Avenue
Montréal (Québec) H1T 2T7
Téléphone : (514) 596-5133
Courriel : ndf@csgm.qc.ca

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS

**Jeudi 22 septembre 2022
19h00**

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de l'école Notre-Dame-du-Foyer tenue le 22 septembre 2022. Le procès-verbal sera adopté lors de l'assemblée générale annuelle en septembre 2023.

1. Ouverture de l'assemblée par la direction

La directrice de l'école, madame Blouin, souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2. Nomination d'un secrétaire d'assemblée

Marie-Hélène Blouin, directrice

3. Mot d'accueil de madame Claudine St-Amour, présidente du conseil d'établissement

4. Proposition de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel quel.

5. Présentation du bilan du conseil d'établissement par la présidente

Mme St-Amour présente les différentes réalisations et décisions prises durant l'année scolaire 2021-2022

6. Procédure de vote pour élire les membres

7. Prise de parole à tour de rôle des candidats intéressés à siéger au CÉ

Cinq personnes proposent leur candidature : Véronique Lafleur, Joël Morlière, Azi Vaziri, Marie-Jeanne Lebel et Redouane Blal.

a. Élection des postes vacants (3 postes à combler)

Les personnes élues sont Véronique Lafleur, Joël Morlière, Marie-Jeanne Lebel.



École Notre-Dame-du-Foyer

5955, 41^e Avenue
Montréal (Québec) H1T 2T7
Téléphone : (514) 596-5133
Courriel : ndf@csgdm.qc.ca

- b. Élection des membres substitués – mandat d'un an**
Les personnes élues sont Azi Vaziri et Redouane Blal.
- c. Élection du délégué au comité de parents du CSSDM**
M. Hadji Hamidou se propose.
- d. Élection du substitut au comité de parents du CSSDM**
Mmes Véronique Lafleur et Marie-Jeanne Lebel se proposent.

8. Mot de la présidente de la Fondation NDF, madame Marie-France Fournier
Mme Marie-France Fournier présente les activités 21-22 et, suite au retrait des différentes restrictions sanitaires, annonce la reprise de la plupart des activités.

9. Formation de l'organisme de participation des parents s'il y a lieu
La décision est prise de ne pas former d'OPP à l'école. La Fondation offrant déjà plusieurs activités.

10. Mot de la fin

11. Levée de l'assemblée
L'assemblée est levée à 20h00.